

Appel d'offres

MENSURATION OFFICIELLE

Commune de Péry-La Heutte, lot 6

La procédure d'appel d'offres pour les travaux envisagés est organisée par l'Office de l'information géographique du canton de Berne. Elle se fonde sur l'article 45 de l'ordonnance fédérale du 18 novembre 1992 sur la mensuration officielle ([OMO, RS 211.432.2](#)) et sur l'article 1 de l'ordonnance cantonale du 16 octobre 2002 sur les marchés publics ([OCMP, RSB 731.21](#)).



CONTENU DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

Organisation administrative de la procédure (voir publication sur www.simap.ch)

1. Pouvoir adjudicateur
2. Objet du marché
3. Conditions
4. Autres informations

Documents d'appel d'offres

5. Evaluation et adjudication
6. Descriptif du projet

Annexes

- Notice sur les appels d'offres pour les travaux de mensuration (version du 16 avril 2018)
- Conditions générales (version du 16 avril 2018)
- Conditions particulières
- Plans
- Tableau récapitulatif des prix des offres
- [Formulaire de déclaration spontanée](#)
- Table des matières de l'offre technique (version du 1^{er} janvier 2008)

(gris = documents standards restant inchangés)

Dans l'ensemble de la documentation, des hyperliens permettent d'accéder directement aux autres documents signalés. Nous vous prions donc de faire usage des documents électroniques.

Berne, le 31.10.2018